

Seigneurs, côté Ouest, du G. T. R. à St-Antoine.	do	1,100.00	1,100.00
St-Félix, côté Est, de St-Jacques à St-Antoine.	do	390.00	390.00
St-Félix, côté Ouest, de St-Jacques à St-Antoine.	do	390.00	390.00
Total.		\$43,975.00	\$43,975.00
Quote-part des propriétaires.		\$43,975.00	
Quote-part de la Ville.		43,975.00	
		\$87,950.00	

Seigneurs, West side, from G. T. R. to St. Antoine.	do	1,100.00	1,100.00
St. Félix, East side, from St. James to St. Antoine.	do	390.00	390.00
St. Félix, West side, from St. James to St. Antoine.	do	390.00	390.00
Total.		\$43,975.00	\$43,975.00
Proprietors' share.		\$43,975.00	
City's share.		43,975.00	
		\$87,950.00	

20. Sur proposition de M. l'échevin Duquette, il est Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant d'inscrire et de décrire dans le registre des Rues, les rues ci-après mentionnées, conformément à l'article 410 de la charte de la Ville:

- Rue St-André, à partir de la limite Sud à la rue Rose de Lima;
- Rue St-Hubert, à partir de la limite Sud au chemin St-Laurent;
- Rue Labelle, à partir de la limite Sud à la rue Morin;
- Rue Everett, à partir de la rue St-André à la limite N. O. du parc Letang;
- Adéline, à partir de la rue St-André à la limite N. O. du parc Letang;
- Rose de Lima, à partir de la rue St-André à l'avenue du Parc et de l'île;
- Rue Du Rosaire, à partir de la rue St-Hubert, à la limite S. O. de Villeray.
- Rue Gaston, à partir de la rue St-Hubert à la rue Labelle.

21. De M. C. Amireault, assistant ingénieur, déclarant que tous les propriétaires de l'avenue Mont-Royal, côté Nord, depuis l'avenue Papineau jusqu'à la rue Chambord, ont signé un écrit par lequel ils consentent à ce que la Ville, continue sur leurs propriétés, la construction du trottoir permanent commencé l'an dernier sur cette partie de ladite avenue Mont-Royal.

Résolu: Que le Département en Loi soit prié de donner son opinion sur la question de savoir si le département de la Voirie peut continuer lesdits travaux sans s'exposer à des réclamations, de la part des propriétaires.

22. Soumis et lu un extrait des minutes d'une assemblée spéciale du Conseil, tenue le 25 courant, à l'effet de référer de nouveau aux commissions de la Voirie et des Finances, les rapports des dites commissions demandant un crédit de \$90,000 pour l'achat de deux terrains et après mûre délibération, sur proposition de M. l'échevin Duquette, il est

Résolu: De référer la question de nouveau à la Commission des Finances, et de l'informer que la Commission de la Voirie réaffirme son rapport en date du 18 mai 1909, relativement à cette question, et, de plus, que l'inspecteur des terrains. (M. l'échevin Bumbray dissident.)

Ajournement.

RAOUL BOLTE,
Secrétaire.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée du 2 juin

Sont présents: MM. les échevins Giroux, président, Bumbray, Duquette, Major, David et Turner.

DELEGATIONS

1. M. l'échevin Prud'homme se présente devant la Commission accompagné d'une délégation de propriétaires de l'avenue Westmount, quartier Mont-Royal, qui désire céder à la Ville cette partie de l'avenue Westmount.

20. On motion of Ald. Duquette, it was Resolved: That a report be made to Council recommending that the undermentioned streets be inscribed and described in the street register as public streets, in accordance with article 410 of the City charter:

- St. André street, from the southern limit to Rose de Lima street;
- St. Hubert street, from the southern limit to St. Lawrence road;
- Labelle street, from the southern limit to Morin street;
- Everett street, from St. André street to the N. W. limit of Letang park;
- Adeline, from St. André to the N. W. limit of Letang park;
- Rose de Lima street, from St. André street to Park and Island avenue;
- Rosaire street, from St. Hubert street to the S. W. limit of Villeray;
- Gaston street, from St. Hubert to Labelle street.

21. From Mr. C. Amireault, assistant engineer, stating that all the proprietors of Mount-Royal avenue on the north side, from Papineau avenue to Chambord street had signed an agreement by which they consent that the City continue on their properties the permanent sidewalk commenced last year on that part of the said Mount-Royal avenue.

Resolved: That the Law Department be requested to give their opinion as to whether the Road department can continue the said works without being exposed to claims from the proprietors.

22. Submitted and read an extract from the minutes of a special meeting of Council, held the 25th instant, referring again to the Road and Finance Committees reports from said committees asking for an appropriation of \$90,000 to purchase two pieces of land, and after mature deliberation, on motion of Ald. Duquette, it was

Resolved: That the said matter be again referred to the Finance Committee and to inform the latter that the Road Committee reaffirm their report dated the 18th of May 1909, in this connection; and, moreover, that the City Surveyor be asked to report on the utility of the two pieces of land (Ald. Bumbray dissenting.)

Adjourned.

RAOUL BOLTE,
Secretary.

ROAD COMMITTEE

Report of meeting held the 2nd of June.

Present: Ald. Giroux, chairman, Bumbray, Duquette, Major, David and Turner.

DELEGATIONS.

1. Ald. Prud'homme appeared before the Committee accompanied by a delegation of proprietors from Westmount avenue, Mount-Royal ward, who desire to cede that part of Westmount avenue to the City.